



INSTITUT REINE FABIOLA

Projet d'établissement

41, rue des Champs
1040 Etterbeek

Tél.: 02/629.00.40

Approuvé au CPPT en juin 2024

Préambule

L'Institut Reine Fabiola fait partie du réseau de la FELSI : Fédération des Etablissements libres, subventionnés, indépendants. Le projet éducatif des Pouvoirs Organisateurs adhérent à la FELSI est celui des établissements d'enseignement libre subventionné non confessionnel qui s'engagent à poursuivre simultanément et sans hiérarchie les objectifs généraux des diverses formes de l'enseignement en Communauté française :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'insertion et d'émancipation sociale.
- Promouvoir la culture, en éveillant la faculté créatrice personnelle, en suscitant l'apprentissage des divers moyens d'expressions et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.

Le projet d'établissement représente une déclaration d'intention que les différents acteurs de l'école s'engagent à concrétiser parmi plusieurs priorités fixées par des objectifs concrets. En fonction des réalités du terrain et de la disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre, des évaluations régulières permettront de constater l'avancement du projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Si des actions n'ont pu aboutir, il sera nécessaire d'en identifier les raisons et de mettre en œuvre les actions correctrices nécessaires. L'évaluation du projet d'établissement sera notamment présentée au Conseil de Participation qui a un rôle d'avis.

Notre projet de l'établissement prône des valeurs essentielles au secteur des services aux personnes : responsabilité, solidarité, autonomie, tolérance et persévérance. Ces cinq valeurs représentent les actions et les choix pédagogiques de l'école et constituent les mots d'ordre guidant l'étudiant dans ses apprentissages et ses attitudes au travail. Elles s'inscrivent en parallèle dans les missions que l'école a choisies.

L'IRF, une école centrée sur l'élève

L'Institut Reine Fabiola est une école professionnelle centrée sur la personne de l'élève.

L'IRF propose des métiers basés sur l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être dans le secteur des Services aux Personnes.

En adhérant au principe de neutralité, l'IRF garantit la liberté d'expression et offre un climat de respect, de tolérance et de compréhension réciproque envers toute conception philosophique, idéologique et religieuse pour autant que cette liberté s'inscrive dans le cadre du respect de la Constitution, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Conventions Internationales (Droits de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant). L'élève y est formé à son rôle de citoyen responsable, conscient de ses droits et de ses devoirs, autonome, confiant en ses capacités et libre de ses choix dans une société pluraliste.

L'école se donne comme missions :

- **D'éduquer aux savoirs et aux savoir-faire**

L'objectif est de former le jeune afin qu'il s'intègre dans la vie sociale et le milieu professionnel en :

- s'appropriant des savoirs et des savoir-faire adaptés à son rythme,
- acquérant des compétences transversales en lien avec le niveau des études et les profils de formations, développant son esprit critique et son autonomie.

L'enseignement est dispensé avec honnêteté intellectuelle et la plus grande objectivité possible.

- **De favoriser l'épanouissement personnel et l'acquisition d'un savoir-être**

L'école est un lieu de travail et d'apprentissage collectif qui impose des règles auxquelles l'élève et les parents s'engagent en signant l'adhésion aux règlements et au projet d'établissement. A l'IRF, les relations entre l'élève et les adultes sont prioritairement basées sur la confiance et le respect mutuel. L'écoute, le dialogue et l'esprit d'ouverture sont privilégiés.

L'élève est accepté et respecté dans sa différence. L'école l'aide à réaliser son projet de vie scolaire et de vie professionnelle en visant les valeurs suivantes :

- honnêteté, responsabilité, (être engagé, fiable, cohérent, digne de confiance),
- respect, maîtrise de soi, démarche autonome,
- respect de l'autre dans ses convictions, son intégrité physique et morale,
- solidarité et collaboration.

Les compétences de savoir-être attendues sont directement liées aux valeurs exprimées dans les profils de formation.

Nos choix et nos actions pédagogiques

Pratiquement, l'école met en application les projets éducatif et pédagogique de la FELSI à travers la mise en œuvre d'actions pédagogiques primordiales :

- **Valoriser l'élève dans sa capacité à acquérir des savoirs et savoir-faire et le rendre acteur de ses apprentissages.**

Dès le 2e degré, la formation technique, pratique et théorique permet d'acquérir des compétences et des aptitudes spécifiques aux différentes options. En début d'année, elles sont communiquées aux élèves. Pour les acquérir, les enseignants proposent des mises en situation dont les résolutions demandent de mobiliser savoirs et savoir-faire.

L'élève apprend progressivement à s'auto-évaluer, en fonction des objectifs annoncés et des critères de réussite associés. Par la réflexion qui le conduit à prendre conscience de ses acquis et de ses lacunes, l'évaluation devient un outil de formation qui lui permet de se fixer de nouveaux objectifs, de s'améliorer, de se corriger et de s'ajuster.

L'école pratique l'évaluation formative débouchant sur des évaluations certificatives aux échéances prévues. Ce type d'évaluation permet à l'élève de se préparer aux épreuves de qualification car elle apprécie les progrès accomplis et les difficultés rencontrées lors des apprentissages. Les épreuves de qualification sont obligatoires. Elles vérifient les compétences acquises dans les options qualifiantes et se répartissent tout au long de l'année. Elles sont pratiques, écrites ou orales selon le schéma de passation arrêté chaque début d'année scolaire et communiqué en fin d'année aux parents et aux élèves.

L'école pratique une pédagogie de l'effort et du projet, renforcée par une pédagogie du soutien et de la motivation, ce qui se traduit par :

- l'attitude motivante et bienveillante des enseignants pour que l'élève s'investisse personnellement, se responsabilise,
- l'éveil à la curiosité de l'élève,
- la reconnaissance du droit à l'erreur comme étape de l'apprentissage et son utilisation comme source de progrès,
- l'acquisition progressive de la démarche d'auto-évaluation,
- l'organisation d'évaluations régulières sur base des compétences, comportant des mises en situation réelles lors des épreuves de qualification ou en stage dans les milieux professionnels,
- l'intégration de compétences spécifiques qui mènent à la réussite d'épreuves interdisciplinaires.
- l'utilisation de référentiels et carnets de stage, etc.,
- l'encouragement des élèves à s'investir personnellement, à se responsabiliser, à devenir autonome et à se prendre en charge dans leur processus d'apprentissage. Cette action sera poursuivie dans la perspective de la construction du projet personnel de l'élève, notamment par la constitution du portfolio.

- **Soutenir les élèves en difficulté et respecter le rythme de chacun**

Tout est mis en œuvre pour aider l'élève à évoluer et progresser en partant de son niveau de savoir préalablement évalué en début d'année par les acteurs de la mission socio-pédagogique. Les professeurs diversifient les mises en situation, les activités d'apprentissage en travail individuel et/ou collectif et facilitent la communication entre pairs pour développer entraide et solidarité. L'école veut assurer à tous des chances égales de progression. Elle pratique une pédagogie du soutien de tous les élèves et en particulier des élèves en difficultés en organisant des remédiations intégrées dans la grille horaire ou sur les temps de midi.

Dans la mesure des moyens octroyés, certains cours se donnent en petits groupes pour mieux accompagner l'élève et respecter son rythme.

Le soutien des élèves à besoins spécifiques passe également par la mise en place d'aménagements raisonnables matériels, organisationnels ou pédagogiques appropriés (selon la Cir 6831), lorsque le diagnostic est établi par un spécialiste dans le domaine médical, paramédical, psycho-médical ou par une équipe pluridisciplinaire, diagnostic justifiant la demande d'un ou plusieurs aménagement(s) raisonnable(s).

- **Aider l'élève à s'intégrer dans le milieu scolaire et professionnel**

Au moment de l'inscription, l'élève et ses parents sont personnellement accueillis par l'équipe éducative. Cela permet de présenter l'école, son cadre et ses règles de vie ainsi que d'aider le jeune à clarifier son choix d'orientation. Lors de la rentrée scolaire, par degré et option, une ou plusieurs journées d'accueil sont organisées (journées propédeutiques, activités ludiques de rencontre, ...) parfois à l'aide d'un support (guide d'accueil).

Au 2e degré, l'école organise des visites de contact et de découverte « métiers » qui s'inscrivent dans une collaboration avec le Centre psycho-médicosocial sur toutes les formations existantes organisées au 3e degré.

Au 3e degré, en fonction du degré d'implication et d'autonomie du stagiaire dans l'activité de production, des stages de type 2 et 3 sont obligatoires.

Stages	Type 2 Pratique accompagnée	Type 3 Pratique en responsabilité
Objectifs	Découvrir le monde professionnel. Approfondir son projet de formation. Confirmer son choix professionnel. Mettre en œuvre les compétences acquises à l'école.	Permettre à l'élève d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du métier complémentairement aux savoirs, compétences et aptitudes professionnelles enseignées à l'école.
Degré d'autonomie	Modéré	Elevé
Durée, année et classes	4 AF, P et AS = 2 semaines 5AF = Minimum 160 Périodes	6AF = Minimum 320 périodes 7AS = Minimum 400 périodes 7AMS = Minimum 280 périodes Fin de 7e P = Minimum 1000 périodes
Horaire	Horaire du milieu professionnel (y compris congés scolaires)	
Type d'évaluation	Formative et/ou certificative	

Dans toutes les disciplines, les enseignants cherchent à faire des liens entre la formation et le métier. Par là même ils donnent davantage de sens aux apprentissages. Au cours de sa formation, l'élève construit son identité professionnelle par l'acquisition d'une démarche d'analyse, d'observation, de réflexion et d'adaptation.

- **Accompagner l'élève dans ses choix d'orientation tout au long de son parcours**

Dans le cadre du processus d'orientation, la grille horaire des élèves du 2e degré comporte des cours durant lesquels sont organisés les stages.

En cours de cycle, de nombreuses visites et conférences permettent aux élèves de mieux appréhender les réalités des professions proposées dans les options à l'école. Des échanges et rencontres entre pairs d'options différentes sont également encouragés. La diversité des stages permet à l'élève de découvrir les différentes spécificités de la profession et de prendre position par rapport à ses propres aspirations.

En fin de chaque degré, en collaboration avec le centre PMS et en tenant compte de la maturation progressive du projet individuel de l'élève, des informations sont dispensées sur les possibilités de formations dans l'école et en dehors de l'école : options, études supérieures, formations ultérieures, métiers, etc.

- **Promouvoir la culture et soutenir des projets**

L'école pratique une pédagogie d'ouverture au monde extérieur. Ainsi, elle encourage et soutient les activités pédagogiques, culturelles, sportives, ... (visites, cinémas, expositions, théâtre, journée sportive...) dans la mesure où elles donnent du sens aux apprentissages, sont adaptés au niveau des élèves, développent l'esprit d'ouverture, de respect, d'intégration et relient l'école à son environnement (social, économique, culturel, historique). Ces activités peuvent émerger d'une demande individuelle (élève ou professeur) ou d'une demande collective (d'un groupe classe ou d'un groupe d'enseignants).

Dans les années terminales, des séjours pédagogiques avec nuitée(s) peuvent s'organiser. Il s'agit d'activités qui amènent élèves et enseignants en dehors de l'école pour une durée relativement courte. Le programme des activités permet la réalisation des objectifs d'apprentissage fixés par les programmes d'études. Elles visent à dynamiser l'enseignement en stimulant la curiosité des jeunes et à favoriser la faculté de s'adapter au changement. La contribution commune à la mise en œuvre de tels projets renforce les liens entre les acteurs de la communauté éducative.

A chaque niveau d'étude, les enseignants cherchent à développer le potentiel créatif de leurs élèves par la réalisation d'activités ciblées. Dans les travaux, les recherches ou les exposés, l'innovation et l'originalité sont attendues, y compris dans les épreuves interdisciplinaires et/ou de qualification.

Il se peut également que l'IRF accueille dans ses bâtiments des conférenciers, spécialistes dans un domaine d'activité.

Toutes les activités proposées font l'objet d'évaluations régulières et sont réadaptées au cours du temps en fonction des besoins. L'horaire habituel de cours n'est pas un obstacle à la réalisation de ces projets, dans la mesure où son aménagement permet d'atteindre l'objectif attendu dans le respect des circulaires.

Ces projets peuvent prendre la forme d'activités interdisciplinaires s'étendant sur une période déterminée.

- **Eduquer à la citoyenneté et à l'éthique professionnelle**

L'école est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.

Au sein du groupe classe, lors de l'élaboration de projets, s'amorce l'apprentissage de la prise de décision démocratique (apprendre à s'écouter, à exprimer une opinion, à traduire des décisions en propositions concrètes, régler le conflit dans le respect de chacun).

En début d'année, les professeurs de référence organisent les élections des délégués des élèves qui, tout au long de l'année, construiront des projets et débattront du quotidien.

De la 3ème à la 7ème, l'apprentissage de la démocratie fait partie des programmes des cours d'option philosophique, des cours de citoyenneté et de sciences humaines. L'objectif est de sauvegarder la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie (dans le 3ème degré : visite des institutions parlementaires, du palais de justice,

du centre de détention de Breendonk). Aux cours d'éthique professionnelle et de déontologie, les étudiants sont sensibilisés à des thématiques telles que la mort, le secret professionnel, le respect de l'autre et de sa culture, l'acharnement thérapeutique, la violence institutionnelle. L'apprentissage passe par le décodage des divers moyens d'expressions et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.

Concernant le cours d'éducation physique, l'école a opté pour le programme n° 435/2012/240 rédigé par « Wallonie-Bruxelles enseignement » avec l'orientation « Multisports » pour l'ensemble de l'option. Dans ces cours, les activités proposées sont mixtes. Cela permet aux élèves de renforcer l'esprit de cohésion du groupe classe tout en pratiquant des activités sportives. Il n'y a pas de clivage « sports filles et sports garçons ». Les activités de natation sauvetage, celles qui permettent une meilleure connaissance de son corps et de ses limites, les circuits ergonomiques sont des exemples directement en lien avec les formations professionnelles des Services aux Personnes où le partage du vécu et des difficultés, etc., peut amener filles et garçons à mieux se connaître et s'insérer dans une société pluraliste ouverte à la différence.

Ces activités collectives mixtes permettent notamment de :

- favoriser l'intégration de l'étudiant dans la société de groupe scolaire, le monde du travail et les groupes de loisir ;
- lui donner le goût du dynamisme, d'une vie active et hygiénique ;
- l'habituer à une adaptation de son comportement lors des changements de situations et de partenaires ;
- l'amener à analyser les nouvelles données afin de choisir la réponse adéquate ;
- lui donner une meilleure connaissance de l'autre afin de favoriser les attitudes de solidarité, d'entraide, de tolérance et de respect mutuel.

La mixité permet également aux élèves de rencontrer des situations-problèmes qu'ils ou elles seront amenés à vivre dans le cadre de leur futur métier :

- l'encadrement et la prise en charge de groupe mixtes (enfants et adultes) par une meilleure connaissance de l'autre,
- au travail et à l'intégration dans une équipe pluridisciplinaire mixte.

- **Donner à tous des chances égales d'émancipation sociale**

L'école s'efforce de mettre à disposition des élèves et des enseignants l'accès à l'outil informatique et Internet ainsi qu'une assistance technique. Chaque année, des visites dans les bibliothèques environnantes sont organisées.

L'école peut intégrer des élèves à besoins spécifiques. Préalablement, cela se prépare en équipe par l'analyse des besoins en lien avec les réalités scolaires et professionnelles. L'équipe pédagogique travaille alors en partenariat avec l'école intégrée. Tout au long de l'année, plusieurs réunions d'équipe permettent de se réajuster et de s'adapter.

Nos moyens

Pour atteindre ses objectifs, l'école, confrontée aux réalités du terrain, se donne des moyens concrets :

- **Un encadrement pédagogique**

Il est assuré par une équipe de professeurs, des coordinatrices et une chef d'atelier motivés, informés, conscients de leurs responsabilités, soucieux de perfectionner le contenu et les méthodes de leur enseignement qui adhèrent aux différents choix pédagogiques.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignant(e)s, de moniteur-trice(s) de stage, de coordinateur-trice(s) pédagogique et d'une cheffe d'atelier. Toutes et tous sont conscients de leurs responsabilités et ont à cœur de perfectionner le contenu et les méthodes de leur enseignement qui adhèrent aux différents choix pédagogiques.

Cela implique :

- une réflexion sur les méthodes pédagogiques et l'évaluation par compétences,
- une adaptation régulière des programmes à l'évolution des techniques et des réalités professionnelles,
- l'échange d'expériences pédagogiques et la pratique de l'interdisciplinarité,
- la concertation entre collègues et coordinatrices pour construire et/ou actualiser les outils d'évaluation, les épreuves formatives, certificatives et de qualification en lien avec les compétences des profils de formation, actualiser les différents outils pédagogiques communs (bulletins, grilles d'évaluation), construire de nouveaux projets et les mener à bien, évaluer ce qui est entrepris et l'adapter,
- la participation à des formations spécifiques individuelles ou collectives réseaux et inter-réseaux,
- la participation des coordinatrices et de la cheffe d'atelier à différentes commissions en lien avec les professions enseignées (commission des outils, etc.).

- **Un encadrement éducatif de qualité**

L'école a pour objectif de garantir un cadre de vie serein et convivial à tous ses membres. La communication non- violente, le respect des autres et des biens constituent des valeurs fondamentales défendues par l'école. Chacun veille également à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux élèves.

L'IRF développe avant tout son rôle de prévention en matière de décrochage scolaire et d'absentéisme par des moyens concrets tels que : la rigueur de la prise des présences (à chaque heure de cours), la recherche constante d'un partenariat avec les parents, des rencontres régulières entre élève et éducateur de référence, le recadrage et la responsabilisation des parents et des élèves (engagements écrits).

Les débordements au niveau du comportement sont rapidement traités dans un esprit d'ouverture et de compréhension afin de repréciser les limites du cadre scolaire. Dans sa mission éducative et d'orientation, l'école est aidée par le CPMS.

Éducateurs et direction travaillent en étroite collaboration entre eux et avec l'équipe pédagogique afin de :

- mettre en application de manière optimale le cadre scolaire propre à l'école,
- appliquer des mesures préventives au décrochage scolaire,
- recevoir et convoquer élèves et parents si nécessaire et rédiger avec eux des engagements en assiduité et/ou savoir-être,
- assurer le suivi des décisions des conseils de classe,
- évaluer, adapter et actualiser les règles de vie à l'école au travers du ROI.
-

Le surveillant-éducateur de l'option participe aux conseils de classe. Sa bonne connaissance des élèves et des situations permettent de dresser un profil général complet de chaque élève. Les éducateurs participent également aux formations obligatoires afin de remettre en question leur pratique.

- **Un titulaire et un cotitulaire par classe**

Interlocuteurs privilégiés entre l'équipe scolaire et les parents, les titulaires ont une vision globale de la scolarité des élèves, gèrent et dynamisent leur classe, développent le sens social, forment à la prise de responsabilité, et aident chaque élève à s'intégrer, à trouver sa place au sein de l'école et du groupe classe. Par leurs conseils bienveillants, ils veillent à conduire chaque étudiant vers la réussite. Ils informent sur le fonctionnement de l'école, le règlement et communiquent les directives en cours d'année. Ils sont en première ligne pour gérer les conflits de classe. Dans un esprit de compréhension, d'écoute et de respect mutuel, ils rappellent les limites et le cadre scolaire.

- **Un équipement approprié**

Cet équipement permet de dispenser un enseignement spécifique aux différentes disciplines enseignées : locaux techniques adaptés, matériel propre aux différentes disciplines, locaux informatiques, salle polyvalente, etc. Chaque année, l'école se dote d'un nouveau matériel plus adapté et performant.

- **Des stages agréés et adaptés aux besoins des options qualifiantes**

- **Une gestion décentralisée**

Celle-ci est fondée sur un partage des responsabilités entre l'équipe éducative, la direction, les coordinatrices et la cheffe d'atelier.

Nos perspectives de travail

Nos objectifs et nos actions seront régulièrement confrontés, évalués et adaptés.

Nos actions concrètes à venir porteront essentiellement sur :

- la poursuite du travail de prévention sur l'absentéisme et le décrochage scolaire et la recherche de nouvelles stratégies,
- l'encadrement des élèves en difficulté d'apprentissage,
- le développement du travail de collaboration et de coordination entre enseignants pour construire des épreuves interdisciplinaires,
- l'évaluation et l'adaptation des épreuves de qualification ainsi que des outils de référence et d'évaluation : carnets de stage, référentiels,
- l'évaluation et l'adaptation régulière des projets aux besoins,
- l'ajustement des grilles d'observation des compétences en stage,
- la formation des équipes pédagogique et éducative.